



# CHAMPIONNATS ROMANDS EN SALLE

## AIGLE – 15.01.2022



Date : Samedi 15 janvier 2022  
Lieu : Salle du Centre Mondial du Cyclisme à Aigle  
Manifestation : Championnats Romands en salle 2022  
Organisation : Fédération Fribourgeoise d' Athlétisme ( FFA )  
Catégories : Hommes : 2002 et plus âgés  
U20 M : 2003-2004  
U18 M : 2005-2006  
Femmes : 2002 et plus âgées  
U20 W : 2003-2004  
U18 W : 2005-2006

Disciplines : 50 m. / 50 m. haies / Hauteur / Perche / Longueur / Poids  
Inscriptions : Uniquement online sur le site Internet de Swiss Athletics, jusqu'au

**Mardi 11.01.2022 à 23:59**

**Aucune inscription tardive ne sera acceptée** (ni par mail, ni sur place).

Finances : Hommes & Femmes pour toutes les catégories 15.- par discipline

**Les finances d'inscriptions sont à régler par - e-Payement uniquement**  
**(Sans remboursement possible (maladie , blessure, etc...))**

Horaire : Voir document séparé

Licences : Les athlètes doivent être en possession d'une licence Swiss Athletics 2022.

Assurance : L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autre incident

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site Internet : [www.athlevaud.ch](http://www.athlevaud.ch)

**Chaussures : Avec le nouveau revêtement posé en 2018, nous vous informons que seules les pointes pyramidales en céramique d'une longueur maximale de 5 mm sont autorisées. (Il s'agit des mêmes pointes que pour St Gallen) Elles seront en vente le jour de la compétition au prix de fr 6.-- . Les athlètes qui ne seront pas équipés de ces pointes ne seront pas autorisés à concourir. Seulement pour la hauteur des pointes de 7 mm seront autorisées, également en ventes sur place au prix de fr.10,00.**

Informations : Raphael Imobersteg  
1700 Fribourg

Natel : 076 330 38 84

E-mail : [raphael.imobersteg@surise.ch](mailto:raphael.imobersteg@surise.ch)



# REGLEMENT

## 1. COURSES 50 M & 50 M. HAIES

Les séries au temps se disputeront même si le nombre d'athlètes inscrits permettrait une finale directe.

Pour les finales, celles-ci seront élaborées au temps des éliminatoires, le nombre de finales sera de 4 par catégories soit 16 athlètes qualifiés.

**Le classement pour les titres se fera au meilleur temps de toutes les finales.**

## 3. HAIES, HAUTEUR ET PERCHE

Catégories	Haies				Hauteur			Perche		
	Nombre	Hauteur	Départ	Entre	Départ	5 cm.	3 cm.	Départ	20 cm.	10 cm.
Hommes	4	106 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U20 M	4	99 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,60 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,80 m.	3,90 m.
U18 M	4	91 cm.	13,72 m.	9,14 m.	1,50 m.	1,80 m.	1,83 m.	2,00 m.	3,20 m.	3,30 m.
Femmes	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U20 W	4	84 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,30 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,80 m.	2,90 m.
U18 W	4	76 cm.	13,00 m.	8,50 m.	1,20 m.	1,55 m.	1,58 m.	2,00 m.	2,60 m.	2,70 m.

## 4. LONGUEUR ET POIDS

Quatre essais pour tous les concurrents de toutes les catégories.

### 4. PERCHE

2 concours Mixtes sont prévus ,concours haut départ 2.00m / concours Haut départ 3.40m, à la suite.

## 6. APPEL

Chaque athlète confirmera sa présence à la chambre d'appel 60 minutes au retrait des dossards avant son premier concours et se cochera sur les listes de départ affichées (Course et concours).

Ensuite il se présentera au départ des courses ou sur l'emplacement des concours 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les courses priment sur les disciplines techniques.

## 7. HORAIRE

En fonction des inscriptions, l'horaire peut être modifié. Il sera de toute façon disponible dès le Jeudi 13 janvier 2022 sur le site Internet : [www.ffa-flv.ch](http://www.ffa-flv.ch)

## 8. RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque disciplines recevront une médaille.

## 9. TENUE

Sans exception, les athlètes porteront la tenue officielle de leur club lors du déroulement des épreuves, ainsi que sur le podium lors des cérémonies de remises des récompenses.

**Sur la piste de compétition les baladeurs et les téléphones portables sont interdits, ceci sous peine de disqualification et d'exclusion de la compétition selon règlement IAAF**

## 10. COVID

a. Entrée sur le lieu de la manifestation (CMC) : athlètes, entraîneurs, bénévoles et spectateurs

**Certificat COVID 2G valable obligatoire**, avec pièce d'identité valable.

Exceptions :

- Aucun certificat pour les jeunes nés après le 08.01.2006 (moins de 16 ans), avec pièce d'identité valable.
- Certificat COVID 3G valable, pour les athlètes détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Elite, National ou Régional.

**Le port du masque est obligatoire pour tous et à tout moment.**

Un bracelet d'identification sera remis à chaque personne contrôlée à l'entrée du CMC.

b. Participation aux concours (uniquement pour les athlètes)

**Certificat COVID 2G+ valable obligatoire.**

Le certificat est contrôlé lors de la remise du dossard.

Exceptions :

- Aucun certificat pour les jeunes nés après le 15.01.2006 (moins de 16 ans).
- Certificat 3G pour les athlètes avec Swiss Olympic Talent Card Elite, National ou Régional.

**Le port du masque est obligatoire à tout moment, y compris lors de l'échauffement, mais peut être retiré uniquement pour effectuer une course, un saut ou un lancer, et il doit être remis sitôt après.**

**Merci de respecter cette directive, ceci pour le bien de tous.**

**Tous les vestiaires et douches seront fermés.**

**Veillez prendre vos dispositions pour arriver en tenue de sport.**